



BAF 2020 en Biovallée (Drôme)

Transformer les systèmes alimentaires localisés par la consommation et la production durables

La BAF 2020 s'est déroulée du 5 au 7 octobre en France dans la Biovallée (Drôme, France) dans le cadre du Forum Origine – Diversité – Territoire.

La « vallée du vivant », plus grande concentration bio de France (35% d'agriculture bio – 45% de circuits courts) a accueilli la 8^{ème} édition du Forum Origine Diversité et Territoires du 5 au 7 octobre 2020. La centaine de participants réunis à l'Ecosite du Val de Drôme, dont 7 Baffistes (Daniel, Margarida, Dominique, Marjorie, Etienne et Frédérique) était connectée en réseau virtuel à 80 acteurs institutionnels, chercheurs et praticiens de 38 pays, eux-mêmes organisateurs de temps d'échanges en forum. Les 18 visites des ateliers ont fait l'objet d'enregistrements vidéo ainsi que les 62 contributions / présentations qui seront mises en ligne (voir programme).



Photos S. Girard & P-A. Landel

Venir à la rencontre des acteurs, acquérir de nouvelles connaissances et sortir de la logique « consommateurs en ville et producteurs à la campagne » étaient quelques-uns des objectifs recherchés. Deux conférences introductives ont permis de poser un cadre conceptuel en éclairant les notions de systèmes alimentaires localisés et de consommation et production responsables.

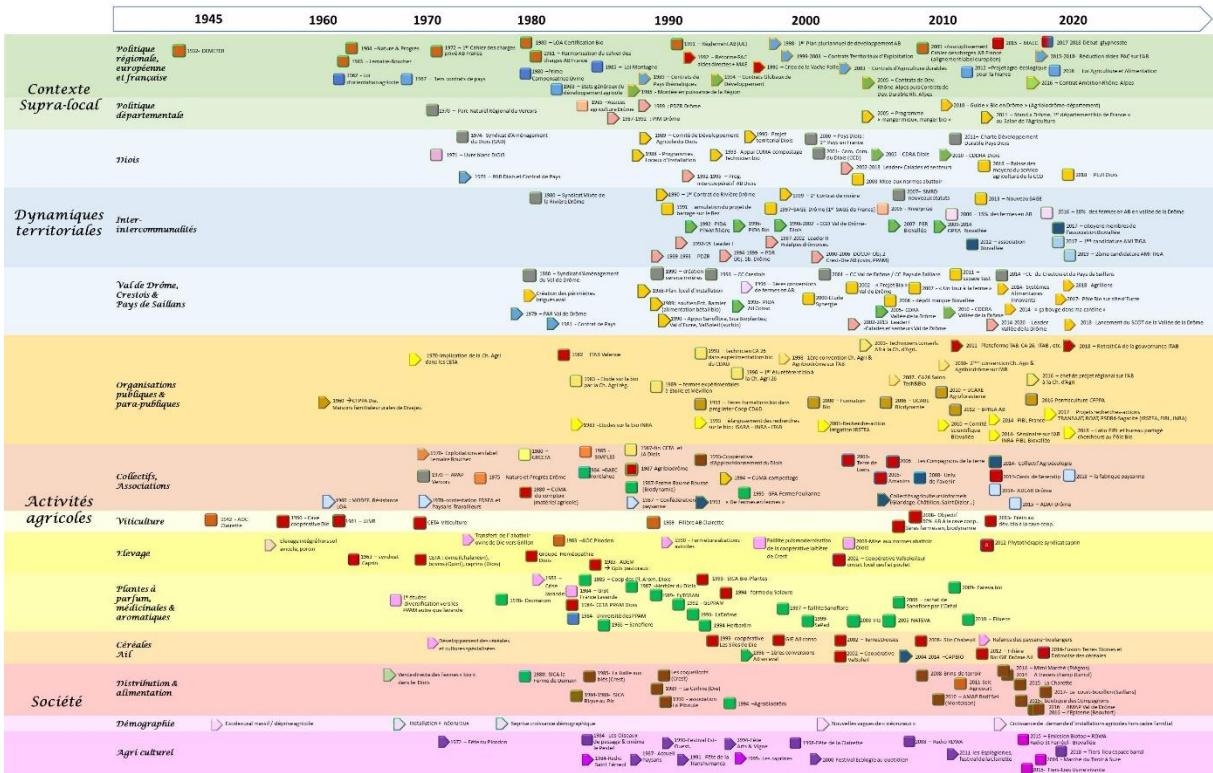
Transformer un arrière-pays en déclin et à la remorque en un avant-pays de la qualité.

Thierry Geffray, Sabine Girard et Pierre-Antoine Landel présentent l'histoire de cette transformation. La Biovallée : c'est 2 200 Km² représentant le bassin versant de la rivière Drôme, 95 communes, 56 000 habitants (25 habitants/km²), 3 intercommunalités. Elle s'est d'abord inscrite dans une transition agrobiologique et qui est maintenant agroécologique.



Frise réalisée dans le cadre du projet PSDRA - Sagacité avec l'appui du collectif Agricole Bio en Vallée - 2019
Auteurs: Agnès Berguet, Sabine Girard, Pierre-Antoine Landel, Corentin Fléon

Trajectoires de l'agriculture biologique et de l'agroécologie dans la vallée de la Drôme



Le récit de cette transition repose sur la construction, « à dire de 48 contributeurs » d'une frise chronologique recensant plus de 140 événements, essentiellement sur la période 1970-2020. Quatre trajectoires (filières, territoires, patrimonialisation et culture, production de connaissances) permettent de suivre l'émergence du système alimentaire territorial au cours des 50 dernières années :

- le démarrage de la production biologique, en rupture avec l'agriculture industrielle, a été portée par des projets individuels d'agriculteurs ou de néo-ruraux dans les années 1970-1980. L'agriculture bio se développe ensuite dans le haut de la vallée, zone de production de la clairette de Die, et où émerge dans les années 1980 la filière des plantes aromatiques et médicinales, fortement demandée en produit bio, dont la croissance a pu être fortement soutenue à l'époque dans le cadre des Programmes Intégrés méditerranéens et des Programmes de Développement des Zones Rurales Fragiles, impulsés par l'Union Européenne. Une dynamique locale, portée par l'intercommunalité, a permis l'extension à d'autres coopératives spécialisées, dans les céréales et la viticulture. Aujourd'hui, la filière des plantes aromatiques et médicinales réunit 9 entreprises, comptant plus de 300 emplois. Plus tard, la basse vallée a suivi avec l'élargissement de l'aire de production des plantes aromatiques et, progressivement, la production fruitière. A cela s'ajoutent les exploitations en. La coexistence des différents modèles productifs ouvre la porte à plusieurs scénarios d'évolution à venir : d'une part, un processus de banalisation-récupération par l'agriculture conventionnelle (illustrée par l'organisation du Salon Tech'n bio qui met en avant des processus de mécanisation, voire robotisation, intensification, etc), d'autre part, l'approfondissement en vue d'une trajectoire de résilience plus affirmée (permaculture, nouvelles semences résistantes et pratiques d'élevage plus respectueuses du bien-être animal). Entre les deux, s'affirme un processus d'hybridation à travers une politique de qualité alimentaire (généralisation de l'approvisionnement local pour la restauration collective, augmentation de la part de la SAU en bio, gain de parts de marché des producteurs locaux dans la grande distribution locale, extension de la démarche sur les bassins de consommation voisins).

- La trajectoire territoriale peut être caractérisée à partir de l'engagement différencié des 3 communautés de communes (Diois, Crest-Pays de Saillans et Val de Drôme), en amont et en aval de la vallée. Il s'agit d'abord du Diois qui, après plus de 130 années d'exode rural, définit dans les années 1990, son projet de territoire à partir d'un slogan mobilisateur : « passer de l'arrière-pays de l'époque productiviste à l'avant pays de la qualité ». Sur cette base, le Diois sera un des premiers « pays » au sens des lois Pasqua et Voynet en 1997 puis 2000. C'est à cette époque que la Communauté de Communes du Val de Drôme, qui avait initié dans les années 1980 le premier contrat de rivière, reprend la thématique de la transition agro écologique et en fait un axe majeur du projet Biovallée. Il se développe ensuite à travers la mise en œuvre d'une succession de programmes d'aménagement du territoire ou de développement rural nationaux : Pôle d'excellence rurale, Grand-Projet Rhône-Alpes labélisé en 2005, Projet alimentaire territorial, Territoire d'innovation – grande ambition (TIGA) retenu en 2019 pour « faire du territoire un laboratoire d'expérimentation des solutions de transition en milieu rural » en dix ans (budget total de 53 M € cofinancé par l'Etat avec une subvention de 5,7 M € pouvant aller jusqu'à 12,8 M € au titre du PIA).

- L'histoire culturelle est marquée par 3 grandes séquences : de 1945 à 1980, l'exode vers les villes et une attitude de repli de la part de ceux qui restent ; de 1980 à 2000, une dynamique de renouveau impulsée par une forte convergence entre des néo-ruraux « entrepreneuriaux » et les populations locales autour de l'organisation de grands festivals « agri-culturels » qui constituent également de bons vecteurs de mobilisation des territoires : festival Est Ouest, Fête de la transhumance, Caprines, fête de la vigne et du vin de 2010 à 2020, la fragmentation des pratiques culturelles à partir d'une multiplication de petites organisations coïncide avec la disparition progressive des grands événements. Cette dynamique souligne la présence d'une période durant laquelle la société locale a accompagné la construction d'une puissante coordination autour d'objectifs de transition. Aujourd'hui, le territoire se caractérise par une forte densité d'innovations sociales, sans que puisse être établie la capacité de ces innovations à transformer les systèmes classiques d'organisation et de répartition des pouvoirs.

- La production et la diffusion de connaissances peut être synthétisée par 3 modes : 1 - la transmission intergénérationnelle de savoirs locaux, 2 - le transfert de savoirs venant de l'extérieur, appuyés notamment sur la technologie, 3 - l'acquisition par l'action, la pratique et la capitalisation de l'expérience (l'apprentissage). En 50 ans, le mode 1 qui était le principal mode jusqu'aux années 1960 a chuté jusque dans les années 2000 et reprend un peu de vigueur et se mélange avec de nouvelles pratiques. Le mode 2, qui avait connu une forte croissance entre 1960 et 1990, a atteint un palier et a régressé rapidement depuis 2000. Le mode 3 s'est développé lentement mais régulièrement, au point de devenir prédominant, avec l'affirmation de figures de « paysans chercheurs » qui revendiquent une place dans la construction de connaissances nouvelles.

Enfin, une nouvelle dynamique émerge autour de l'alimentation. Après le long développement d'un système alimentaire industriel moderne, s'affirme un système alimentaire territorial reposant sur des initiatives locales : circuits courts, vente directe, transformation locale, etc. Aujourd'hui, ce sont des initiatives citoyennes qui se superposent à ces systèmes, à partir du développement de liens directs entre consommateurs et producteurs, reposant sur des structures telles que des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), incitant la population à une consommation responsable.

L'ancrage des innovations aux territoires, la densité des actions et la coordination des acteurs (associations, entreprises, pouvoirs publics locaux) expliquent les dynamiques en cours et notamment celles liées à l'alimentation, au bien-être et à la santé. L'ensemble de la démarche est décrit à partir d'un support multimédia accessible à partir du lien suivant : (<http://sagacité-caprural/>
<https://medinnlocal.ird.fr/>)

Ces trajectoires soulignent l'importance des relations entre les innovations localisées et la dynamique des territoires. Différentes postures peuvent être identifiées à commencer par celles du rejet, de la récupération, ou de la banalisation. Dans certains cas, la crainte de la récupération va générer un processus d'approfondissement. La posture la plus intéressante est celle de la fécondation, voire de l'hybridation entre l'innovation sociale et le territoire. Vont émerger des formes nouvelles, inédites, qui vont faire bouger le système dominant.

L'ensemble de ces processus ne se fait pas dans un espace clos et fermé sur lui-même. Au contraire, on assiste à une grande mobilité des personnes, des connaissances, des capitaux. Un exemple notable est celui des Plantes aromatiques et médicinales où près de 75% des plantes sont importées, permettant de parler d'ancrage « multi local » des activités.

Le défi de la durabilité des territoires

Les réflexions sur les systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) sont nées de la conjonction de travaux conduits sur la valorisation des produits de l'agriculture familiale et ceux réalisés sur l'artisanat (1998 - José Muchnik et Denis Sautier). Elles ont mis en évidence un autre modèle de développement, la création de valeur ajoutée pour les acteurs, le renforcement des démarches collectives, le souci du bien manger pour les consommateurs (gastronomie durable). Les défis de la durabilité des territoires et de la responsabilité ont été peu évoqués. L'attention était plutôt portée sur les compétences, les savoir-faire, la centralité de la dimension biologique (des non-humains), théorie de l'acteur-réseau de Callon et Latour), le partage de savoirs, les communautés de pratique, de terroir.

Le défi de la durabilité des territoires passe par la rencontre organisée d'un producteur et d'un consommateur responsables. Mieux articuler la démarche SYAL avec les enjeux écologiques suppose de bien repérer la diversité des modèles et les modalités de leur combinaison ou de leur gouvernance.

La souveraineté alimentaire, les aliments ayant du sens et accessibles à tous constituent certains éléments de la durabilité (François Casabianca, Claire Cerdan, Javier Sanz). Pour Claire Lamine, les alternatives faisant transition vont impacter les différents maillons du système et rapprochent les consommateurs. Au fil du temps, un narratif d'écologisation prend forme : d'abord la modernisation écologique et les changements de pratiques (années 1970-1980), puis l'écologisation radicale avec une alliance des narratifs. La diversité des niches et des alternatives fait transition car elles vont impacter les différents maillons du système. Un projet de recherche-action « L'assiette et le territoire » a été lancé en Ardèche avec un CIVAM, un PNR et Pétale 07, pour parvenir à une compréhension partagée des processus de changement de pratiques et des transitions. L'impact territorial de l'assiette est également un outil de discussion. 25 personnes sont impliquées, acteurs concernés et acteurs désignés et travaillent à la construction d'un narratif, une dizaine de pages. Après la crise économique et sanitaire, la filière fruitière se recentre sur la qualité, l'inclusion sociale et le climat. Quatre périodes peuvent être identifiées : jusqu'en 1960 prédomine un système de polyculture élevage ; entre 1960 et 1990, l'aval tire la production vers l'intensification de l'arboriculture ; entre 1990 et 2015, les démarches de valorisation se consolident sous la férule des politiques publiques inspirées par un discours sur la multifonctionnalité, tandis que s'opèrent des transferts de la production fruitière vers la viticulture ; on assiste en parallèle à la légitimation des réseaux alternatifs et une période d'hybridation de la politique publique. A partir de 2015, un tournant s'opère sous l'impulsion de la population avec la montée des questions climatiques et sociales et des interrogations sur la santé. Le contrat de transition écologique porté par le département va peu à peu associer la société civile. Un conseil local de l'alimentation est créé :

<https://www.assiette-territoire.com/lafabriquesocialedelecologisationlagriculture> (éditions La Discussion – en accès libre sur écodéveloppement)

Alors que le réchauffement climatique est en cours (+ 1°C, tous les 10 ans), la question de la disponibilité en eau se pose si le Rhône voit son débit réduit de moitié. Quid des centrales nucléaires qui ont besoin d'être refroidies ? La vallée transverse fermée par la montagne qui dispose de la plus grande concentration d'entreprises bio et de cosmétique reste confiante quant à sa capacité d'autonomie et son sens de la communauté pour engager les transitions nécessaires.